

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Fos-sur-Mer
appellation	La Fenouillère, direction technique de la SPSE
adresse	La Fenouillère Route d'Arles
auteur	Henri-Jean CALSAT (architecte)
date	1968
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 3 juillet 2012



Photo : © Thierry Durousseau, 2011

La SPSE est la Société du Pipeline du Sud Européen - une vingtaine de compagnies pétrolières - qui alimente la France mais aussi la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg, depuis Fos-sur-Mer, via Lyon et Strasbourg. L'architecture élaborée du bâtiment de contrôle de l'oléoduc, signé par l'architecte Henri-Jean Calsat, est en plein milieu de la zone industrielle de Fos.

Le bâtiment de la Fenouillère est au bord d'un dépôt pétrolier (quarantaine de réservoirs). Un miroir d'eau réfléchit le bâtiment principal.

On aborde le bâtiment par son pignon sud-est : une belle paroi en calcaire ocre, sans doute de la pierre de Fontvieille, posée en lits alternés sur trois étages couronnés d'un attique creux couvert d'une dalle de béton à facettes. Le pignon est souligné par un soubassement de béton blanc posé sur un tapis d'ardoise en *opus incertum*. Le sol d'ardoise s'étend jusqu'à dessiner la margelle du bassin dont le rôle premier est d'assainir le terrain où affleurent les nappes phréatiques.

En retour, la façade nord-est décline ses registres : l'enveloppe de pierre calcaire ocre sur les trois étages, ici régulièrement incisée d'ouvertures en quinconce en forme de meurtrières, surmontée du plissé bleu de sa toiture en béton, et le soubassement, une longue mosaïque de pâte de verre. Le soubassement, centré sur l'auvent de l'entrée que cadrent deux pans de verre, est lui-même séparé du plein corps de pierre par un bandeau vitré qu'interrompent les poteaux de la structure.

La mosaïque en *opus sectile* est composée d'entrelacs en fuseaux qui découpent des plages colorées : sienne brûlée, sable délavé, terre d'ombre, gris sauge, vert olive et tilleul. Cette œuvre murale, non signée, n'est pas seulement décorative, elle a aussi un rôle architectonique. À l'inverse des lits de pierre, les plages colorées abolissent la matérialité de la paroi, et laissent flotter le bâtiment.

Le pignon nord-ouest est en tout point semblable à celui du sud-est, excepté son soubassement qui est resté en l'état, calé sur ses deux pilotis de béton blanc. Au sud-est et nord-ouest, l'orientation du bâtiment laisse deviner une attention aux inclérences du temps. Les pluies de la mer et les vents de la Crau ne rencontrent ici que des pignons aveugles.

La quatrième face du bâtiment donne directement sur le grand bassin. Celui-ci, d'une centaine de mètres de côté, est un peu plus large que l'édifice ; ses rives rampantes sont bardées de plaques de béton animées par des galets de Crau. Avec ses 6500 m², il fait fonction de bassin d'assainissement ainsi que de réserve d'eau verte en cas d'incendie. Mais de fait il joue aussi le rôle d'un immense miroir d'eau.

On reconnaît les plis de béton bleui du couronnement en soubassement, on discerne la mosaïque, teintée cette fois-ci dans les turquoise, bleu cérule, vert bouteille, gris de lin et ocre rouille, mais le plein corps de façade blanc, se distingue dans cet environnement coloré. La herse des pare-soleil a suffisamment de profondeur pour créer des réverbérations entre les lames de béton blanc et le bassin, et pour venir masquer la façade propre du bâtiment.

Le dispositif, détaché de la paroi, semble taillé pour la recherche de l'ombre. Il agence sur trois hauteurs d'étage une quarantaine de lames verticales de béton blanc, fines et profondes. Des écrans horizontaux à ventelles complétés par des masques frontaux en aluminium clair, le tout logé dans les intervalles des panneaux, viennent parachever cette grille. Derrière ce moucharabieh, la façade se compose de fenêtres en aluminium naturel, doublées de stores vénitiens à lames orientables ; les allèges et les meneaux sont revêtus de pâtes de verre noir.

Machinerie efficace pour modérer les ardeurs du soleil couchant, c'est aussi un artefact visuel. Émergeant de cette paroi sombre, la blancheur des lames de béton les rend comme une colonnade sans base, en équilibre, juste couverte par le plissé bleu de la couverture. Ce dispositif, en dialogue fructueux avec les eaux du bassin, possède la calme abstraction d'un dessin.

On comprend que cette façade filtre, au-delà de sa seule matérialité, joue aussi avec les éléments qui l'entourent : le rayonnement solaire direct de l'ouest, le rafraîchissement des parois par le plan d'eau, enfin la protection contre l'insolation directe de la terrasse au moyen d'un double toit ventilé.

Ce que Le Corbusier qualifiait de dalle parasol, est traité ici par une surface plissée relativement complexe puisque le plissé est à la fois longitudinal, un peu comme des sheds, mais aussi transversal, comme des sheds sans chéneau. Le pli améliore la rigidité des surfaces, sa répétition produit une ondulation, nous sommes donc dans une surface à double ondulation. Au-delà de l'économie structurelle, le pli a un effet visuel, celui de modifier le contour apparent des surfaces. Chaque pli forme comme une ligne de crête qui masque une partie de la surface, transformant la perception des formes elles-mêmes. Les architectes baroques et les couturiers connaissent bien cela. D'où l'aspect ondoyant de l'intrados de la dalle parasol qui, avec son bleu givré, prend une apparence vaporeuse.

Tout concourt à alléger le bâtiment : les mosaïques, les brise-soleil, et la surtoiture, seule l'enveloppe de pierre des parois exposées au vent et à la pluie affiche une certaine inertie... mais une inertie qui ne touche pas terre.

Rédacteur : Thierry Durousseau, 2011